

Département
de la Moselle

COMMUNE de VALMONT

Arrondissement
de Forbach

Extrait du procès-verbal
des délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de conseillers

élus:

23

Conseillers en fonction :

23

Conseillers présents :

17

Séance du 12 janvier 2021 à 19h30 - Convocation du 6 janvier 2021

Sous la présidence de M. Salvatore COSCARELLA, Maire de VALMONT

Présents : Mme AISSAOUI – M. BADER - Mme BURTART - M. CAVALIERE
- M. COSCARELLA - M. HAULTIER – M. JULLY - Mme KLUCZYK – M
MUNCH - M. MUSCARI – Mme NIMSGERN – M. REKAR - M. THIL – Mme
TOURDOT - M TOURSCHER - Mme VOGEL - Mme WINTER

Absents excusés : Mme FARESSSE procuration à J. JULLY - Mme FAGGIN
procuration à O. KLUCZYK – Mme MONNEAU - Mme PINCEMAILLE
procuration à N. TOURDOT - M. WENDELS procuration à P. WINTER

Absents non excusés : Mme KONARSKI

Secrétaire de séance : conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, Mme KLUCZYK est nommée secrétaire de séance, Mme HAMANN Christine étant auxiliaire du secrétaire.

Point N°0 : Informations

Rapporteur : Monsieur le Maire

Dans le cadre de la délégation consentie au Maire par le Conseil Municipal, le Maire a autorisé l'encaissement des chèques suivants :

- GROUPAMA : Règlement Franchise choc VTM/Lampadaire : 1.000 €

Pour information

Point N°1 : Restes à réaliser de 2020 sur 2021

Rapporteur : Monsieur THIL

Il convient de décider des restes à réaliser de l'exercice de 2020. Ils concernent les opérations inscrites au BP 2020 ayant fait l'objet d'une lettre d'engagement, d'un devis accepté, d'une facture non soldée, ou d'une recette non encaissée.

Voici le tableau des dépenses et recettes concernées :

DEPENSES

OPERATION	PREVU AU BP 2020	REALISE	RESTE à REALISER
010 Bâtiments communaux	152.697,69	32.612,40	
Cpte 2031 Frais d'études			21.161,28
Cpte 21312 Bâtiments scolaire			24.338,79
Cpte 21318 Autres bâtiments publics			74.585,22
014 Révision POS PLU	10.041,99	0	
Cpte 202 Frais, documents urbanisme			10.041,99

015 Mobilier des écoles	17.803,73	0	
Cpte 2051 Concessions et droits similaires			1.179,02
Cpte 2183 Matériel de bureau et info			6.535,16
Cpte 2184 Mobilier			10.089,55
018 Structure périscolaire et cantine	13.991,40	0	
Cpte 21312 Bâtiments scolaires			13.991,40
019 Aire de loisirs et sportives	48.652,05	6.741,82	
Cpte 2128 Autres aménagements et agenc			41.910,23
020 Nouvelle Mairie	1.409.561,50	634.063,42	
Cpte 2031 Frais d'études			39.886,18
Cpte 21311 Hôtel de Ville			735.611,90
10001 Foncier achat de terrains	34.959,74	3.749,92	
Cpte 2111 Achat de terrains			31.209,82
10002 Forêt communale	19.775,20	0	
Cpte 2117 Bois et forêt			19.775,20
10003 Installations de voirie	59.928,28	8.427,72	
Cpte 2152 Installations de voirie			51.500,56
10004 Matériel Administratif	67.077,52	10.070,64	
Cpte 2051 Concessions et droits similaire			1.445,76
Cpte 2183 Matériel bureau et info			55.561,12
10006 Matériel services techniques	54.299,99	0	
Cpte 21578 Autre matériel et outillage voirie			24.299,99
Cpte 2182 Matériel de transport			30.000,00
10008 Voiries diverses	298.484,32	33.715,63	
Cpte 2152 Installations de voirie			264.768,69
10012 Aménagement de la zone	21.517,24	0	
Cpte 2031 Frais d'études			9.517,24
Cpte 2181 Instal géné, agencements-aménag			12.000,00
100014 Urbacam	18.414,55	1.463,96	
Cpte 21568 Autre matériel de défense civile			16.950,59

Soit un total de dépenses à réaliser en 2021 de : 1.496.359,69 €

RECETTES

OPERATION	PREVU AU BP 2020	REALISE	RESTE à REALISER
010 Bâtiments communaux	62.227,20		
Cpte 1321 Etat		4.342,96	41.307,24
Cpte 1328 Autres		16.577,00	
020 Nouvelle Mairie	461.336,05		
Cpte 1321 Etat		66.790,44	194.545,61
Cpte 1323 Département		49.979,52	150.020,48
10001 Achat foncier	4.560,00	0	
Cpte 1328 Autres			4.560,00

Soit un total de recettes à réaliser en 2021 de : 390.433,33 €

Il est demandé aux membres du conseil de valider les restes à réaliser ci-dessus présentés et de prévoir leurs inscriptions au BP 2021.

Approuvé à l'unanimité

Point N°2 : Acceptation d'un don

Rapporteur : Monsieur le Maire

En date du 17 décembre 2020, la Commune de VALMONT a été destinataire d'un courrier émanant de l'Association Familiale de Saint-Avold et Environs, informant la collectivité du vote le 9 janvier 2020 de la dissolution de ladite association.

Lors de la liquidation de cette association œuvrant pour l'étude et la défense des intérêts généraux, matériels et moraux des familles depuis 1964, il a été décidé qu'une somme de 1.400 € serait donnée à la Commune de VALMONT en faveur du Centre Communal d'Action Sociale de la ville pour soutenir et encourager les actions en faveur des plus démunis.

Un chèque de 1.400 € a été adressé à Monsieur le Maire.

Aux termes de l'article L. 2242-1 du CGCT, « le conseil municipal statue sur l'acceptation des dons et legs faits à la commune » dès lors que le don est subordonné à des conditions ou des charges.

Après en avoir discuté et délibéré, le conseil municipal :

- Accepte le don de 1.400 € fait par l'association Familiale de Saint-Avold et Environs, et consacrera cette somme aux actions en faveur des plus démunis tel que stipulé dans le courrier de l'association.

Approuvé à l'unanimité

Point N°3 : Emplois saisonniers 2021

Rapporteur : Monsieur le Maire

Chaque année la commune est sollicitée par de jeunes valmontois souhaitant travailler durant les vacances.

Considérant l'afflux de demandes, et afin de pouvoir aider un maximum de jeunes de notre commune, nous avons réduit la durée des contrats à 3 semaines ce qui nous permet d'embaucher **9 jeunes**, sur la période de recrutement sur juillet et août.

Le Maire s'accorde la possibilité de retenir la candidature d'un jeune extérieur à Valmont mais dont l'un des parents serait fonctionnaire de la Commune (limité à une candidature par an sur les postes proposés).

Les candidat(e)s devront être âgé(e)s **d'au moins 17 ans au moment de la signature du contrat** et seront retenu(e)s en fonction de :

- L'ordre d'arrivée de leur candidature.
- Un tirage au sort sera effectué si le nombre de candidature dépasse le nombre de places disponibles

Si le nombre de demandes (de jeunes de 17 ans) est supérieur à 9, le(s) candidat(e)s ayant déjà travaillé pour la commune et/ou ceux ayant plus de 18 ans ne seront pas retenu(e)s.

Les demandes seront prises en compte jusqu'au 1^{er} mars 2021.

Il est également demandé aux membres du conseil d'autoriser le recrutement d'un stagiaire pour le service administratif. Les critères de sélection ci-dessus mentionnés ne s'appliqueront pas pour ce stagiaire.

Il est demandé aux membres du conseil :

- d'autoriser le recrutement de 9 stagiaires vacances et d'un stagiaire pour le service administratif.
- d'autoriser M le Maire à signer l'ensemble des documents s'y rapportant. Les sommes correspondantes seront inscrites au BP 2021.

Approuvé à l'unanimité

Point N°4 : Recours à des agents non titulaires pour besoins occasionnels ou des contrats d'engagement éducatif 2021

Rapporteur : Monsieur le Maire

Dans le cadre du service animation, de l'ouverture des centres aérés pour l'année 2021, ainsi que pour le remplacement d'agents momentanément absents, il est nécessaire comme chaque année, de pouvoir recourir à des agents non titulaires pour des besoins occasionnels ou des contrats d'engagement éducatif.

Il est donc demandé aux membres du conseil municipal, d'autoriser, Monsieur le Maire à recruter au cours de l'année 2021, des agents non titulaires pour des besoins occasionnels et/ou des contrats d'engagement éducatif à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

Les sommes correspondantes seront inscrites au BP 2021.

Approuvé à l'unanimité

Point N°5 : Participation communale aux mutuelles de prévoyance et de santé

Rapporteur : Monsieur le Maire

En complément de la délibération n°4 du 29 septembre 2020 portant sur la participation communale aux mutuelles de santé et de prévoyance, **après avis favorable rendu par le Comité Technique du Centre de Gestion de la Moselle en date du 11 décembre 2020**, la municipalité a décidé d'opter pour les procédures et de fixer la participation employeur tel que suit :

1. D'opter pour la convention de participation pour le risque Prévoyance avec une participation mensuelle de la Commune de 10 € qui sera versée directement à l'agent sur présentation de l'attestation d'adhésion à la mutuelle de prévoyance.
2. D'opter pour la procédure de labellisation pour le risque Santé et de fixer à 10 € pour l'agent, 5 € pour le conjoint et 5 € par enfant inscrits sur la mutuelle santé le montant de la participation mensuelle communale qui sera versée directement à l'agent sur présentation de l'attestation d'adhésion à la mutuelle de santé labellisée.
3. D'adhérer à la démarche du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Moselle (CDG57) qui propose d'engager une mise en concurrence pour le compte de notre Commune sur le risque Prévoyance.

Approuvé à l'unanimité

Point N°6 : Présentation des états 2020 (Etat civil – Personnel – Urbanisme)

Rapporteur : Madame HAMANN et Mr TOURSCHER

Les communes sont dans l'obligation de présenter annuellement à leur Assemblée délibérante les différents états suivants :

- état du personnel au 31/12/2020 ;
- état civil ;
- état des achats, ventes et échanges de terrains ;
- état des autorisations d'urbanisme ;
- état des marchés publics.

Ces états seront annexés au budget primitif et joints à la présente délibération.

Le conseil municipal donne acte au Maire de la présentation de ces états

ETAT CIVIL : ANNEE 2020

Nombre de naissances	29
Nombre de mariages	10
Nombre de décès	33

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2020
--

GRADES	Poste existant	Poste pourvu
SERVICES ADMINISTRATIFS		
Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	1	1
Adjoint Administratif principal 1 ^{ère} classe	1	0
Adjoint Administratif principal 2 ^{ème} classe	2	2
Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe	2	2
SERVICES TECHNIQUES		
Technicien principal 1 ^{ère} classe	1	1
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	2	1
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	4	2
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	2	1
SALLE POLYVALENTE		
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	1	1
SECTEUR SCOLAIRE		
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	3	3
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	2	2
SERVICE ENTRETIEN		
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	2	1
SERVICE ANIMATION		
Animateur principal de 2 ^{ème} classe	1	1
Adjoint d'animation 2 ^{ème} classe	3	2
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	2	1

POLICE MUNICIPALE		
Chef de service Police Municipale principal 1 ^{ère} classe	1	1
Gardien Chef Principal de police municipale	1	1
CONTRACTUEL		
Apprenti	1	0
Non titulaire (remplaçants)	3	3
TOTAL DES EFFECTIFS	35	26

ETAT DES ACHATS, VENTES ET ECHANGES DE TERRAINS 2020

Cession de terrains :

1. Vente terrain : lotissement Belles fontaines Lot N°10 d'une surface de 5 ares et 92 ca à M. et Mme KAYGAN
2. Vente terrain : lotissement Belles fontaines Lot N°11 d'une surface de 5 ares et 77 ca à M. et Mme KATSCHING

Achat de terrains :

Echange de terrains :

Actes Administratifs :

ETAT DES AUTORISATIONS D'URBANISME 2020

Permis de construire						
Déposé	Accordé	Refusé	Classé sans suite	En-cours instruction		
29	26	0	0	3		
Déclaration préalable						
Déposé	Accordé	Refusé	Classé Sans suite	En-cours instruction	Retiré	Annulé
58	58	0	0	0		0
Permis d'aménager			0			
Déposé	Accordé	Refusé	Classé sans suite	En-cours instruction		
2	2	0	0	0		
Permis de démolir			0			
Déposé	Accordé	Refusé	Classé sans suite	En-cours instruction		
1	1	0	0	0		
D.P.U ou D.I.A.			82	Préemption	0	
Demande de renseignements et notes d'urbanisme				80		
Demande de CU			91	CU d'information (cadre A)		
			3	CU Opérationnel		
Demande d'autorisation de travaux (AT et Ad'Ap)			3			

DIVERS ETAT DES MARCHES PUBLICS 2020

Lettre de commande :

Numéro	Titulaire	Intitulé	Montant
2020-001	Super U	Un fruit pour la récré	3.500,00 € TTC

M.A.P.A. (marchés à procédure adaptée) :

Travaux :

Numéro	Titulaire	Intitulé	Montant

Marchés de prestations intellectuelles :

Numéro	Titulaire	Intitulé	Montant

Marchés de prestations et services :

Numéro	Titulaire	Intitulé	Montant

Pour information

Fait et délibéré à Valmont, les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme :
Valmont, le 12 janvier 2021
Le Maire
Salvatore COSCARELLA

Numéro	Objet de la délibération	Page
0	Informations	1
1	Restes à réaliser de 2020 sur 2021	1-2
2	Acceptation d'un don	3
3	Emplois saisonniers 2021	3-4
4	Recours à des agents non titulaires pour besoins occasionnels ou contrats d'engagement éducatif 2021	4
5	Participation communale aux mutuelles de prévoyance et de santé	4
6	Présentation des états 2020 (Etat civil – Personnel – Urbanisme)	5-7
	Sommaire et émargements	8

Emargements

COSCARELLA Salvatore	KLUCZYK Olga	TOURSCHER Jean
BURTART Béatrice	THIL Joël	TOURDOT Nathalie
AISSAOUI Dalila	BADER Daniel	CAVALIERE Walter
FAGGIN Isabelle Procuration à O. KLUCZYK	FARESSE Zoulikha Procuration à J. JULLY	HAULTIER Pierre-Emmanuel
JULLY Jordan	KONARSKI Rebecca Absente	MONNEAU Sandra Absente excusée
MUNCH Jacky	MUSCARI Alexandre	NIMSGERN Laure
PINCEMAILLE Laurence Procuration à N. TOURDOT	REKAR Christophe	VOGEL Dominique
WENDELS Gabriel Procuration à P. WINTER	WINTER Patricia	